



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE DU NORD
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

RÈGLEMENT N° 1251-23-02
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1251-23 RELATIF À LA TARIFICATION DE L'ENSEMBLE
DES SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la Municipalité désire modifier l'annexe D afin d'y ajouter les tarifs prévus au règlement relatif au déneigement résidentiel des allées d'accès et des stationnements privés;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du 14 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal statue ce qui suit :

ARTICLE 2

L'annexe D du règlement est remplacée par l'annexe ci-jointe.

ADOPTÉ

Yves Dagenais, maire

Marie-Ève Huneau, greffière-trésorière adjointe

Dépôt du projet et avis de motion :	2024-06-000	11 juin 2024
Adoption du règlement :	2024-07-000	9 juillet 2024
Avis public d'entrée en vigueur :		

ANNEXE D TRAVAUX PUBLICS

SUJET	TARIF	NOTES
RÉFECTION DE TROTTOIR, BORDURE OU PONCEAU		
Démolition et construction d'un nouveau trottoir, d'une nouvelle bordure ou d'un ponceau (en tout ou en partie)	Coût réel	Payable à l'avance selon l'estimation (2)
RACCORDEMENTS AUX SERVICES PUBLICS D'AQUEDUC		
Étude d'une demande de raccordement	100 \$	(1) (2)
Résidentiel	Coût réel	Moyennant un dépôt de 6 500 \$ (1) (2)
Commercial	Coût réel	Moyennant un dépôt de 7 500 \$ qui sera conservé 1 an suivant la réalisation des travaux (1) (2)
DIVERS TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA BOÎTE DE SERVICES (AQUEDUC)		
Ouverture ou fermeture de la boîte de service d'aqueduc à la demande du contribuable	60 \$	(1)
Localisation et identification de la boîte de service	100 \$	(1)
Ajustement ou réparation de la boîte de service	40 \$	(1)
Modification de l'entrée d'eau par un plus gros diamètre	Coût réel	Payable à l'avance selon l'estimation (1)
Déplacement de la boîte de service	Coût réel	Moyennant un dépôt de 2 000 \$. S'effectue uniquement durant les heures régulières de travail (1) (2)
Travaux demandés d'urgence	Coût réel	Équivalent à un frais de déplacement d'une heure aller et une heure retour en sus des frais exigibles pour les travaux (1) (2)
AUTRES TARIFS		
Tous autres travaux effectués par le Service des travaux publics et non prévus dans ce règlement	Coût réel	(1) (2)
Dommages causés à la propriété de la Municipalité	Coût réel	(1) (2)

(1) TPS et TVQ en sus

(2) Frais administratifs applicables

SUJET	TARIF	NOTES
PRODUITS DE REMPLISSAGE		
Abrasifs en vrac	160\$/pour 2 tonnes (2 tonnes max par chargement)	Disponible uniquement pendant les heures d'opération. Coupon requis, achat au garage municipal seulement
Remblais	Gratuit	Inscription requise à l'avance
PRODUIT DE SIGNALISATION		
Demande d'un poteau de signalisation avec la quincaillerie	Coût réel	(1) (2)
DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL DES ALLÉES D'ACCÈS ET DES STATIONNEMENTS PRIVÉS		
Frais d'enregistrement du permis d'opération	50 \$/année	(1) (2)
Frais de remplacement d'un enregistrement	15 \$	(1) (2)

- (1) TPS et TVQ en sus
(2) Frais administratifs applicables